

Pour l'



UNE PRIORITÉ DEPUIS OCTOBRE 2008

L'EXIGENCE
D'UNE JUSTE RECONNAISSANCE !
DES CONTRÔLEURS DU TRAVAIL

UNE MOBILISATION RÉUSSIE ! BRAVO !

150 contrôleurs du travail, venus de toute la France, ont répondu « PRÉSENTS » au rassemblement du 16 décembre 2009 à 13 h 30, pour porter leur revendication d'une « juste reconnaissance » de leur statut particulier, de leur mission, de leur métier et de leur implication sur l'ensemble des postes sur lesquels ils sont affectés, et rejetant le décret coquille instituant un « B » : « fourre tout statutaire » appelé Nouvel Espace Statutaire (NES) qui va engendrer uniquement une baisse de leur traitement !

Cette date symbolique avait été choisie, car le CTPM se tenait sur deux jours et devait examiner : Circulaire « ressources humaines dans les DIRECCTE » - Projet de Loi de Finances 2010 – élections professionnelles pour le renouvellement des CTPR en 2010 – Formation des IET et leur affectation –

Ce CTPM s'est ouvert avec l'ensemble des représentants de l'administration et ceux des organisations syndicales. Le directeur de cabinet du ministre du travail devait également se joindre aux travaux de cette instance.

L'UNSA ITEFA et FO TRAVAIL ont pu mesurer la justesse de leur action, de l'établissement d'un dossier conséquent - présenté à 3 ministres successifs en 12 mois - à travers les interventions des contrôleurs du travail, qui ont demandé « de la considération » par la modification de leur statut particulier en y introduisant la grille et uniquement la grille de « A type ! »

La pétition commune UNSA ITEFA et FO TRAVAIL et son succès par la mobilisation de 1600 contrôleurs est un véritable boomerang, qui éclaire avec précision « la frilosité » de certaines organisations syndicales sur ce dossier.

Des contrôleurs du travail ont pris librement la parole exprimant, avec une sincérité sans conteste, les difficultés de l'exercice de leur métier, mettant en lumière leur ressenti dans un monde du travail frappé par la crise, pointant la charge de travail de plus en plus prégnante et leur obligation de formation indispensable depuis la fusion des inspections du travail, interrogeant l'administration sur sa volonté de porter au ministre, **la revendication d'introduire la grille de A type dans le statut particulier des contrôleurs du travail**, interventions ponctuées d'applaudissements validant la justesse des propos tenus individuellement et exprimant la demande de CONSIDÉRATION et de RECONNAISSANCE pour ce corps « pivot » dans les services.

L'**UNSA ITEFA** et **FO TRAVAIL** ont pris bonne note de l'engagement de l'administration de l'ouverture prochaine de négociations en liaison avec le cabinet, avec comme revendications :

- L'intégration de la grille de A type [filière technique] dans le statut particulier du corps des contrôleurs du travail (et rien d'autre) ;
- La volonté de voir **TOUS** les contrôleurs du travail repositionnés dans le statut particulier modifié, à même concours, même repositionnement !

Pendant que nos organisations syndicales faisaient un appel à ce mouvement, le ministère du travail faisait paraître le communiqué n°124521 suivant le 14 décembre dernier :

« Le ministère du Travail lance une campagne nationale pour valoriser l'inspection du travail »

« Valoriser en interne l'inspection du travail », « élargir et diversifier les bases de recrutement », « modifier la perception du public et notamment des employeurs vis-à-vis de l'action de l'inspection » et « favoriser le changement de comportement vis-à-vis des agents » : tels sont les quatre objectifs de la campagne nationale de valorisation de l'inspection du travail, lancée par la DGT (direction générale du Travail du ministère du Travail), lundi 14 décembre 2009. « Nous constatons que l'opinion publique a une vision déformée voire caricaturale de l'inspection du travail, il est important de souligner que ce sont des professionnels des relations du travail avec un rôle important en matière de contrôle, bien sûr, mais aussi en matière d'information et de soutien à la négociation collective », explique Jean-Denis Combrexelle, directeur général du Travail. « Nous sommes là pour faire appliquer le droit du travail et nous contribuons ainsi à ce qu'il y ait une meilleure concurrence entre les entreprises », ajoute Jean Bessière, directeur adjoint de la DGT.

En pratique, cette campagne s'adresse aux « agents du ministère du Travail » et aux « salariés, employeurs, acteurs économiques et sociaux [et] étudiants » et se décline sous forme d'affiches et de dépliants à diffuser « au niveau local »...

Mais DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

Pour l'**UNSA ITEFA**, cette dépêche s'apparente à une provocation !

Quand une volonté existe **RÉELLEMENT** de valoriser l'inspection du travail en interne, il ne faut pas oublier que deux corps sont représentés sous ce vocable, **le corps des contrôleurs du travail** et le corps de l'inspection du travail !

Le ministre du travail ne valorise pas l'inspection du travail, *en acceptant la déqualification du corps des contrôleurs du travail, dans le nouvel espace statutaire (NES) en B type*, grand « fourre tout » statutaire initié par le ministère du budget, des comptes publics, et de la fonction publique.

2010 sera l'année où la mobilisation *de tous les contrôleurs du travail* sera requise pour réussir ce que le ministre affirme entreprendre :

VALORISER LA FILIÈRE TECHNIQUE !

L'**UNSA ITEFA** y prendra toute sa part !

Comptez sur toute notre équipe pour, plus que jamais,

porter vos légitimes revendications !

Ne laissez plus «les autres» décider pour Vous !

En 2010, rejoignez nous !

Courriel : itefa@unsa.org

<http://itefa.unsa.org>

Contrôleur du travail ! OUI au "A type" ! Non à la déqualification !

**avec
vous l'UNSA
change le Syndicalisme**



Indices de référence	Montant de la cotisation annuelle	Déduction fiscale 66 %	Cotisation réelle
307 à 345	42 €	27.72 €	14.28 €
346 à 394	63 €	41.58 €	21.42 €
395 à 465	76 €	50.16 €	25.84 €
466 à 506	83 €	54.78 €	28.22 €
507 à 618	119 €	78.54 €	40.46 €

Possibilité de régler la cotisation en plusieurs fois, n'hésitez pas à contacter : lydie.lapeyre@cg65.fr

*Avec L'UNSA ITEFA, défendons et exigeons
«la juste reconnaissance» du corps des contrôleurs du travail !
Ne restez plus seul(e) ! Rejoignez-nous !*

Nouvel [le] adhérent [e]
 oui non

BULLETIN D'ADHÉSION 2010
Je choisis un syndicat **autonome** !

Snit

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Contrôleur de Classe normale
 Contrôleur de Classe supérieure
 Contrôleur de Classe exceptionnelle

échelon...

A. Centrale
 S. Déconcentrés

Service ou établissement d'affectation.....

Adresse (précise).....

Adresse courriel :

Je joins un ou .. chèque(s) de ...€ correspondant à ma cotisation annuelle à l'ordre du : **SNIT**

A RETOURNER A :
SNIT

Claire LE GUINER
84 rue Marius AUFAN
92300 LEVALLOIS PERRET
Courriel : lydie.lapeyre@cg65.fr

Le.....

Signature :